

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Commune de **LA CHAPELLE SUR LOIRE**

**Dossier n° DP0370582650005**

Date de dépôt : **16/03/2026**

Affiché le : **16/03/2026**

Demandeur : **Monsieur BLORDIER Florian**

Pour : **remplacement de la fosse septique par un système d'assainissement non collectif**

Adresse terrain : **7 rue de la Petite Allée, à LA CHAPELLE SUR LOIRE (37140)**

Syndicat Mixte Pays Loire Nature  
Service Urbanisme  
1 rue Serpentine  
37340 Ambillou

**Le Maire**  
à  
**Monsieur BLORDIER Florian**  
7 rue de la Petite Allée  
37140 LA CHAPELLE SUR LOIRE

Monsieur,

Vous avez déposé en mairie le 16/03/2026, une demande de déclaration préalable pour le remplacement de la fosse septique par un système d'assainissement non collectif sous le numéro DP0370582650005.

Je vous informe que ces travaux ne sont soumis à aucune formalité au titre du Code de l'urbanisme.

En effet, en application de l'article R.421-18 du Code de l'urbanisme, « *les travaux, installations et aménagements autres que ceux exécutés sur des constructions existantes sont dispensés de toute formalité au titre du code de l'urbanisme à l'exception :*

- a) *De ceux, mentionnés aux articles [R. 421-19](#) à [R. 421-22](#), qui sont soumis à permis d'aménager ;*
- b) *De ceux, mentionnés aux articles [R. 421-23](#) à [R. 421-25](#), qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. »*

En conséquence, vous trouverez en retour sous ce pli votre dossier de demande d'autorisation.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

